



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## matériel électrique et électronique

Question écrite n° 66690

### Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur le risque de perdre notre compétitivité et l'emploi dans le secteur de la microélectronique. Le modèle économique dit *fabless* (sans usine) adopté dans la plupart des entreprises du secteur est un échec. Voulant échapper au processus cyclique en réduisant leur part industrielle, les entreprises ont diminué leurs investissements en R et D, se sont spécialisées sur des marchés précis et ont regroupé les activités par des consolidations (ST-Microelectronics avec Ericsson et NXP pour la téléphonie mobile) avec une fermeture de site. À l'heure de la crise (moins 30 %), le processus de « désindustrialisation » est long et coûteux (surtout au moment où tout le monde vend ses usines, c'est le cas d'Altis à Corbeil et d'Atmel en région PACA, avec de vrais risques de fermeture). Les restructurations et limitations des investissements R et D ont conduit à des pertes de parts de marché des acteurs (c'est le cas de ST-Microelectronics au profit des *fabless* d'Asie et des acteurs émergents). Les groupes focalisés sur les retours financiers immédiats aux actionnaires sont en difficulté, ceux ayant cédé aux sirènes du LBO encore plus (c'est le cas de NXP). Alors que les semi-conducteurs sont partout, dans tous les produits, c'est un pilier de l'économie française, un secteur de pointe de haute technologie. C'est une filière stratégique avec des enjeux énormes industriels, sociaux et sociétaux à long terme : irrigation des TIC (numérique, et télécoms), et des industries traditionnelles (automobile, aéronautique, électrique et mécanique) par les nouvelles technologies de composants ; sécuriser les approvisionnements destinés aux industries de la sécurité et de l'armement ; relever les défis environnementaux, par le basculement vers une production « propre », et le besoin de puces indispensables à l'économie en basse consommation de carbone ; nécessité de pouvoir préserver les capacités des usines pour asseoir la pérennité des activités de R et D (*process* et conception-conception). Nécessité d'une approche partagée des implantations territoriales pour conserver les compétences, et les redéployer sur des projets en lien avec les pôles de compétitivité, et dans le cadre de la relance. Enfin, il l'interroge sur les mesures qu'il compte mettre en oeuvre sur ce secteur afin de préserver une réelle politique industrielle nationale et de niveau européen.

### Données clés

**Auteur :** [M. Joël Giraud](#)

**Circonscription :** Hautes-Alpes (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 66690

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Industrie

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 décembre 2009, page 11912

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)